



SNMSU-UNSA-Education
87 bis avenue Georges Gosnat
94853 Ivry sur Seine CEDEX



SNAMSPEN-UCMSF
65-67 rue d'Amsterdam
75008 Paris



SMEDEN-FO
6-8 rue Gaston Lauriau
95513 Montreuil

Paris, le 20.09.2010
A Monsieur Luc Chatel
Ministre de l'Éducation Nationale

Depuis des années les médecins de l'Éducation nationale rencontrent au Ministère des conseillers qui se succèdent et découvrent le dossier de la médecine scolaire. Ils reconnaissent que les problèmes sont importants, les demandes (en particulier celle de la revalorisation salariale du corps de médecins) légitimes.

Depuis des années, et à nouveau à l'issue de la rencontre de l'intersyndicale avec Monsieur Jouault le 6 septembre 2010, les médecins constatent **l'absence totale de réflexion et de volonté politique face à la pénurie de médecins de l'Éducation nationale** (au nombre de 1200 pour 12 millions d'élèves avec 150 postes vacants à la rentrée 2010) qui les met dans l'incapacité de répondre à leurs missions les plus prioritaires et à celles inscrites dans la Loi.

Comment, par ailleurs, ignorer l'indécence des salaires des médecins de l'Éducation nationale alors que celui des médecins de prévention des personnels prochainement recrutés sera de l'ordre du double ? Comment espérer recruter, après un concours d'entrée, de jeunes médecins avec un salaire à l'Éducation nationale inférieur à celui perçu au cours de leurs études en tant qu'internes ?

Le ministère dans son projet de « nouveau » plan de santé dit reconnaître le rôle majeur de pilote et d'expert des médecins de l'Éducation nationale. Paradoxalement, il semble surtout préoccupé de trouver des "opérateurs" externes à l'institution plutôt que de **donner enfin des moyens nécessaires à un service qui se montre aujourd'hui indispensable et compétent face à des besoins de santé publique reconnus par tous.**

Devant la gravité de la situation, nos trois syndicats réunis vous alertent solennellement Monsieur le Ministre :

Avez-vous conscience d'organiser, au mépris de la Loi et des besoins de santé des jeunes, la suppression d'un service de médecins spécifiquement dédié aux enfants et adolescents à l'école et à leur famille ?

En Intersyndicale, les médecins de l'Éducation nationale décident de mettre leur Ministère face à ses responsabilités et alertent familles, partenaires et médias.

Dans l'attente de réponses sur leur demande de revalorisation de carrière et de projet pour la médecine scolaire, ils décident de réaliser leurs missions **avec les moyens réels attribués par l'Etat** (et de ne plus palier à de nombreuses carences institutionnelles), dans le respect de leur déontologie. En conséquence :

- Au regard de l'étendue de leurs secteurs (qui a plus que doublé en moins de 10 ans, 1 médecin pour 10 000 élèves) **les médecins ne sont plus en mesure de se déplacer dans les établissements scolaires de la maternelle à la terminale.** Ils cesseront donc leur itinérance au service des familles et des équipes pédagogiques, les consultations médicales ne s'effectueront plus que sur un nombre de pôles de consultation très limité.

- Les médecins se recentrent sur les missions **médicalement prioritaires**. Ils continueront à examiner les enfants, à apporter leur expertise pour leur scolarisation, et à recevoir leurs familles. **Ils ne renseigneront plus les documents et dossiers demandés par les Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées**, cette lourde tâche qu'ils accomplissaient avec compétence ne leur étant pas reconnue par le Ministère et n'étant pas inscrite dans les textes référents.

Les médecins de l'Education Nationale ont fait preuve d'un très grand investissement professionnel et de beaucoup d'abnégation mais sont aujourd'hui lassés de l'indifférence leur Ministre de tutelle face à la dégradation mortifère de ce service d'Etat. Ils croient en l'importance de leurs missions auprès de tous les élèves et ils savent que leur disparition pénalisera gravement les élèves les plus vulnérables. Elle laissera aussi les équipes pédagogiques souvent démunies face à de multiples problèmes qui ne relèvent pas de leurs compétences de pédagogues.

Les médecins de l'Education Nationale attendent aujourd'hui de leur Ministre des propositions très concrètes :

Une revalorisation de carrière : remise à niveau indispensable redonnant une attractivité nécessaire et justifiée à ce mode d'exercice.

Des propositions sur le devenir de la médecine de l'enfant et l'adolescent dans leur milieu de travail : l'Ecole.

Les 3 syndicats des médecins de l'Education nationale restent dans l'attente qu'un dialogue s'instaure avec vous Monsieur le Ministre et que des réponses concrètes et décentes leur soient enfin apportées. Celui-ci devrait permettre de prendre la véritable mesure des enjeux sous jacents et la prise en compte si importante de la dimension santé dans les apprentissages.

Corinne VAILLANT
SNMSU-UNSA Education
06 81 50 36 05

Sophie BRUNHES
SNAMSPEN-UCMSF
06 19 29 18 04

Marie-Christine VENEAU
SMEDEN-FO
06 81 80 63 70